

Chantres - Animateur

Au service des mots et de la prière

Philippe ROBERT

Si autrefois le responsable du chant dans une célébration était appelé 'animateur', aujourd'hui, nous le considérons plus volontiers comme un 'chantre-animateur'. Le terme 'chantre' est d'ailleurs privilégié. Mais cette fonction de chantre n'est pas neuve. Elle nous vient déjà de la tradition juive. Nous trouvons aussi des chantres dans d'autres religions, par exemple dans la liturgie orthodoxe grecque. Nous nous proposons donc de regarder quelques aspects de cette fonction dans d'autres cultes et de voir si certaines manières d'agir du chantre au sein de ces liturgies peuvent nous aider à mieux assurer les nôtres.

Un chanteur professionnel : le Hazzan

Même si le chant synagogal est complexe et qu'il diverge dans le temps et dans l'espace, on peut dire qu'il repose principalement sur la cantillation : la majeure partie des prières est psalmodiée ou cantillée. Nous pouvons donc constater que c'est avant tout la parole qui est mise en évidence. La musique est au service du texte. À la synagogue, la responsabilité de ce chant incombe à un chantre professionnel : le *hazzan*. Si celui-ci est apparu après la destruction du second Temple, c'est entre le VI^e et le IX^e siècle après JC. que sa tâche va se spécialiser. Non seulement, il est chantre, mais il est aussi parfois payatan, c'est-à-dire auteur de poésie religieuse qu'il met lui-même en musique. On pourrait donc le comparer à un compositeur d'hymnes. Le *hazzan* est aussi à même de pratiquer l'art de l'improvisation. À partir d'une échelle mélodique donnée, il 'composera' son chant à partir d'une série de formules mélodiques caractéristiques de ce steiger, c'est-à-dire de ce

'mode'. Il doit également avoir une voix mélodique apte à toucher le cœur de ceux qui l'écoutent. Les *hazzanim* de l'Europe de l'Est considèrent le chant « comme vecteur d'une sensibilité profonde qui peut transcender le comportement humain et ramener le fidèle à la foi... ou l'infidèle à la raison. ⁽¹⁾ » Une conduite morale irréprochable et une bonne connaissance de la liturgie sont aussi des qualités dont doit faire preuve le *hazzan*.

Le chant au service de la prière

Dans un article écrit à l'occasion du premier Congrès de musique juive à Paris en 1957 ⁽²⁾, l'auteur, Abraham Heschel, rappelle que le *hazzan* est aussi le *ba'al tephillah*, traduction exacte du terme chantre en hébreu, c'est-à-dire 'celui qui a la maîtrise de la prière'. Le *hazzan* doit 'percer les cœurs' ; il est celui 'qui éveille les endormis'. Il lui faut conquérir l'assemblée afin de pouvoir parler en son nom. Mais qu'il se garde cependant d'avoir pour seul souci son art vocal. Dans la synagogue, la musique n'est pas pratiquée pour elle-même ; elle doit conduire à vivre une véritable expérience religieuse. Elle est là pour nous mettre en présence de Dieu, pour nous permettre de le louer et de lui rendre grâce avec la création toute entière.

La voix du hazzan ne doit ni se mettre à la place des mots, ni donner une interprétation fautive de l'esprit des mots. Le chantre qui joue à faire valoir sa voix plutôt que de transmettre les mots de la prière et en rendre évident l'esprit, n'aide pas sa Communauté à entrer dans la prière, « Sois humble devant les mots » devrait être la première règle de la hazzanouth [art du chantre].

L'enjeu est fondamental. Com-



LOURDES - Ancolies, Messe dominicale (08.11.2015)

ment faire que les mots de la prière soient premiers, qu'ils ne disparaissent pas devant la musique et la voix du chantre ? « Il faut une harmonie entre le ton juste et les mots justes. » L'art du chantre doit « exalter et glorifier les mots » et non nous égarer dans notre quête de la prière.

Nous pouvons facilement nous rendre compte que la problématique soulevée ici à propos du chantre de la liturgie juive concerne également le 'chantre-animateur' de nos liturgies. Celui-ci peut tout autant mettre à profit le conseil donné au *hazzan* :

Le chantre doit connaître ses partitions, mais il lui est tout aussi important d'étudier les mots des prières. Il ne suffit pas de s'en remettre à la beauté de la voix. Il faut un effort constant pour retrouver les sentiers qui mènent à la grandeur du texte des prières [...] Le chantre est l'homme qui connaît le secret de la résurrection des mots. ⁽³⁾

(1) René ROTTEN, *Musiques liturgiques juives*, Cité de la Musique/Actes Sud, 1998, p.65.

(2) Abraham HESCHEL, *La mission du Hazzan*, dans *Encyclopédie des musiques sacrées* vol. 1, Paris : Éditions Labergerie, 1968, p.515-520.

(3) *Loc. cit.*